

Annexe 4 : Guide pour l'analyse des activités de télémédecine

Champs de l'activité

- A quel besoin de santé territorial identifié, l'organisation de télémédecine répond-elle ?
- Quels sont les objectifs du projet de télémédecine ?
- Identification de(s) l'activité(s) de télémédecine concernée(s) ? Quels types d'actes de télémédecine (la téléconsultation, télé-expertise...)?
- Pour quel type de patients?
- Description du processus de prise en charge encadrant l'activité de télémédecine.

Objectifs généraux

- Des indicateurs financiers, de qualité sont-ils définis ?
- Quel est le cadre de suivi des objectifs ?
- Quelles sont les conditions dans lesquelles s'exerce l'activité de télémédecine ? Quelles sont les modalités de son organisation. Quelles sont les modalités d'exercice des professionnels ?

Garanties particulières de qualité

- Comment sont assurés par toutes les parties le respect de l'ensemble des dispositions législatives, réglementaire et contractuelles applicables à l'activité de télémédecine ? (conventions, protocoles, informatisation du process, formulaires d'information...)
- Existe-t-il des garanties relatives à la qualité et à la sécurité des soins ? Existe-t-il un descriptif technique ? Des garanties de sécurité sur le dispositif médical utilisé ? Des garanties relatives à la permanence du système ? Quels types de contrat d'assurances ont-été contractés ? (dispositif qualité de service/hotline/assistance technique...)
- Existe-t-il des éléments quantitatifs liés à l'utilisation du service de télémédecine (nombre d'actes, impact sur les pratiques professionnelles, traçabilité des prises en charge grâce au SI dédié...)

Professionnels de santé et patients

- Quelle procédure est mise en place pour l'identification et l'authentification dans le SI des organismes et professionnels de santé qui participeront à l'activité de télémédecine ?
- Comment est organisée l'identification du patient dans le SI ?
- Son information et le recueil de son consentement ?
- Comment est renseigné le dossier médical du patient et comment y accèdent les professionnels de santé qui participent à l'activité de télémédecine ?
- Qui fait le compte rendu de réalisation des actes ?
- Comment la confidentialité et l'hébergement des données de santé sont-ils assurés ?
- Quelles actions sont menées en matière de formation et d'acquisition des compétences techniques requises pour l'utilisation des dispositifs techniques ?

Convention de télémédecine

- Comment sont assurées les obligations issues des dispositions législatives, réglementaires et contractuelles applicables à l'activité de télémédecine par les différents acteurs : professionnels de santé, informaticiens, administratifs..... ? Comment sont identifiées les responsabilités de chaque intervenant, professionnels de santé, autres ? des établissements ?
- Une convention de télémédecine entre les professionnels de santé / établissements concernés est-elle signée ?

Suivi et évaluation

- Quels outils sont utilisés pour le suivi et l'évaluation de l'activité de télémédecine ? (Listing nominatif, nombre et statistiques de connexion des professionnels de santé authentifiés, fréquence et types d'actes de télémédecine, fréquence de prise d'une décision diagnostique / thérapeutique suite à un acte de télémédecine, évaluation de l'impact sur le suivi des patients, l'observance des traitements ?